

# POSTULAT

**Auteur** Nathalie Cretton, Les Verts, Stéphane Ganzer, PLR, Vincent Roten, PDCC, et Raymond Borgeat, AdG/LA  
**Objet** Monitoring de la gestion des ressources en eaux  
**Date** 13.09.2019  
**Numéro** 5.0453

---

L'eau est une ressource vitale qu'il convient de protéger et de mettre en valeur.

Nous devons dès aujourd'hui, réfléchir aux décisions que nous prenons concernant la gestion de l'eau d'aujourd'hui et de demain en tenant compte des rapides évolutions de notre consommation et les risques avérés de pénurie, aggravés par les incertitudes climatiques. Assurer durablement l'approvisionnement en eau de qualité, de la source à notre robinet, deviendra un défi toujours plus difficile à relever pour nos autorités communales et cantonales. C'est dans ce but que le Canton a élaboré, en 2014 déjà, la stratégie cantonale de la gestion de l'eau avec l'aide de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), avec la contribution cruciale de la Fédération des communes valaisannes et des spécialistes de l'Etat du Valais de chaque domaine concerné par l'eau, sans oublier des experts externes.

Cette stratégie vise à coordonner et piloter la gestion de l'or bleu comme ressource multifonctionnelle. Les débats, ouverts et constructifs, ont permis de fixer 3 priorités claires tenant compte des intérêts de chaque secteur. Ces priorités sont par ordre d'importance:

1. Garantir l'utilisation de l'eau comme eau potable
2. Protéger l'eau en tant que ressource et protéger les hommes contre les dangers naturels liés à l'eau
3. Valoriser l'eau dans l'agriculture, l'hydroélectricité, l'économie, le tourisme, la préservation des écosystèmes, etc.

Ces objectifs communs devront être atteints grâce à une étroite collaboration entre les responsables, à savoir les communes et l'Etat, avec, sans oublier, la participation des entreprises privées concernées. Il s'agit de penser globalement l'utilisation de notre or bleu et de trouver toutes les synergies possibles entre les différents usages.

Mais on ne peut gérer ce que l'on ne peut mesurer: il est fondamental, dès lors, que les données essentielles soient collectées et partagées en continu entre les acteurs de manière efficace et durable pour procéder à un monitoring détaillé des apports naturels et de la consommation de cette ressource multifonctionnelle. L'enjeu est de taille : la gestion rationnelle des ressources en eau, prévue à l'article 76 al. 1 de la Constitution, ne peut être assurée qu'en disposant des informations nécessaires sur ses disponibilités et ses usages. Or aujourd'hui, ces données en la matière sont quelque peu lacunaires et dispersées. Ce manque d'efficacité, tant en termes de collecte d'information que de l'utilisation de ces informations, nous prive d'une vue d'ensemble de la situation. Il est dans l'intérêt des communes et du canton d'optimiser le monitoring des ressources en eau et de ses utilisations afin d'assurer une gestion efficace et durable de notre eau.

## Conclusion

Nous demandons donc au canton:

- qu'il mette en place, avec l'aide des communes et des partenaires privés, un système harmonisé de monitoring de la consommation des ressources en eaux sur le territoire ainsi que de l'utilisation de ces ressources.
- qu'il mette en place, avec l'aide des communes et des partenaires privés, une plateforme d'information unique des ressources en eau naturelle, incluant en particulier des mesures systématiques des captages d'eau dans les sources ou dans les eaux souterraines.

De ce fait, en disposant d'un état des lieux précis de l'état des eaux et de leur utilisation, l'Etat et les communes pourront implémenter de manière efficace la stratégie cantonale de la gestion de l'eau et faire face aux défis liés aux changements climatiques et à l'évolution démographique et économique de notre canton.

De plus, en fixant la priorisation des mesures à prendre quant à une gestion optimisée et rationnelle, l'Etat pourra éviter de potentiels conflits qui pourraient survenir à moyen terme. Il est donc primordial, dès aujourd'hui, de prendre en compte cette ressource vitale dans un contexte global et durable pour assurer notre avenir.